

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs

Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving



UCCLENSIA

Numéro 44



Le prieuré de Sept-Fontaines au XVIIe siècle.
Het klooster van Zeven-Borren in de XVIIde eeuw.

Cliché de la Féd. Tour. du Brabant

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'Histoire
d'Archéologie et de Folklore
d'Uccle et Environs
a.s.b.l.
rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
Tél. 76.77.43 - CCP 622.07
Bulletin Bimestriel
Décembre 1972

n° 44

Orgaan van de Geschied-
en Heemkundige Kring van
Ukkel en Omgeving
v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
Tel. 76.77.43 - PCR 622.07
Tweemaandelijks tijdschrift
December 1972

Nr 44

NOTRE PROCHAINE ACTIVITE

Le vendredi 15 décembre prochain, nous vous invitons à assister à une séance de diapositives qui sera consacrée à "Uccle et ses environs au fil des saisons" réunion à 19 h.45, au Service Ucclois de la Jeunesse, 518, avenue Brugmann. (Globe)

ONZE VOLGENDE AKTIVITEIT

U wordtvriendelijk uitgenodigd op een diamontage die aan "Ukkel en omgeving in de vier jaargetijden" gewijd zal zijn. Bijeenkomst te 19 h.45, op de Ukkelse dienst voor de Jeugd, Brugmannlaan 518, op vrijdag 15 december e.k.

CARTES DE VOEUX

Le cercle vient de faire éditer à l'intention de ses membres des cartes de vœux représentant l'église St-Pierre, le Papenkasteel et la "Cambuse". Il s'agit de reproductions de gravures de M. Henri QUITTELIER qui a bien voulu en mettre gracieusement les clichés à notre disposition.

Ces cartes sont vendues au prix de 10 F pièce ou de 50 F les six.
S'adresser à Mme PIERRARD, 9, rue Robert Scott.

Nous rappelons par ailleurs que Mr QUITTELIER, 57, Chemin du Crabbebat, met en vente, au prix de 45 F, de très belles eaux-fortes représentant des sites ucclois.

LA FONTAINE DE STALLE, ULTIME VESTIGE DE L'ANCIEN CHATEAU ?

par M. Jacques LORTHIOIS.

Dans l'ancien domaine des Allard, à Uccle, dont le lotissement fut entrepris il y a une dizaine d'années par la Compagnie Immobilière de Belgique, sous le nom de "Coteau du Soleil", se trouve une zone réservée qui s'étend entre la nouvelle avenue Adolphe Wansart et la rue de Stalle. Ce terrain, sur lequel croissent quelques arbres remarquables parmi les herbes folles, est séparé de la chaussée sise en contrebas par un rideau de bosquets et de taillis. A l'ombre de cette végétation touffue, le promeneur a la surprise de découvrir une cuve cimentée au fond de laquelle gît un amas de pierres taillées. C'est là tout ce qui subsiste de la fontaine de Stalle, considérée au XVIIIème siècle comme le plus bel ornement des jardins de Maître Jacques Bouton.

Cet avocat fiscal, devenu par achat, seigneur foncier de Stalle, en 1650, "s'était fait construire une nouvelle habitation féodale, ornée d'un beau jardin, de viviers et d'une grande fontaine jaillissante ...". Wauters à qui nous empruntons cette citation (1) ajoutait que cette fontaine existait encore (peu avant 1855) près du ruisseau d'Uccle et qu'on avait conservé la petite promenade ou terrasse qui y conduisait.

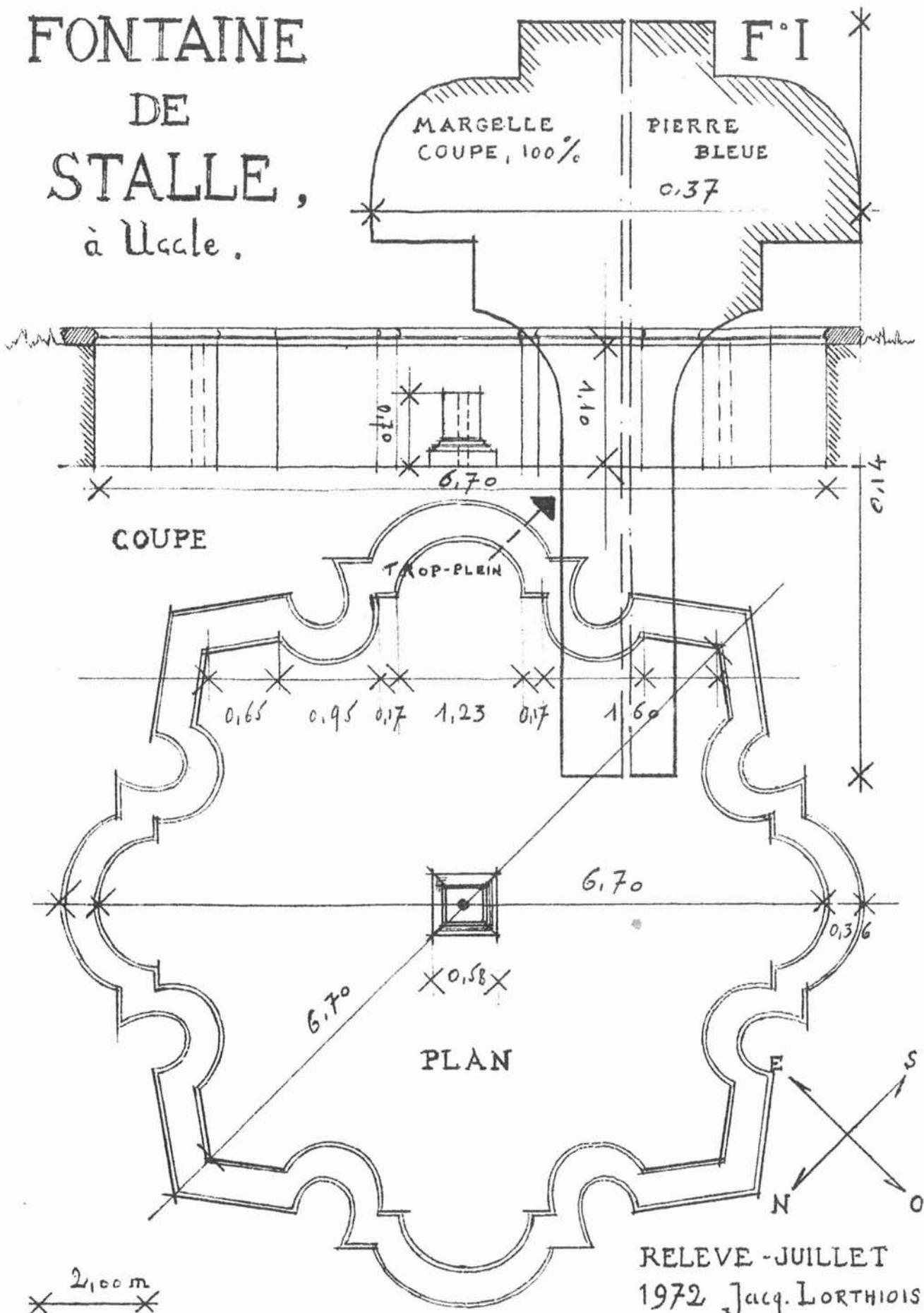
Après le décès de Maître Jacques Bouton, en 1688, son château qui était une belle demeure en briques espagnoles à chaînons de pierre flanquée d'une tour bulbeuse (2) passa en de nombreuses mains avant d'être acheté par François-Lothaire Rittweger (1766 + 1848), dont une biographie a été publiée dans cette revue (3).

Ce financier, d'origine allemande, se plut à agrandir son domaine et à modifier l'aspect extérieur et sans doute aussi intérieur du château lequel amputé de sa tour latérale prit les apparences d'une grande maison blanche dépourvue de toute ornementation.

En ce début du XIXème siècle, tandis que les émules des Saint-James et des Laborde meublaient les paysages de cascades, de grottes et de fabriques, les traditionalistes se bornaient à leur imprimer le caractère géométrique d'un tapis de la Savonnerie.

Rittweger qui n'avait pas hérité la fantaisie des fermiers-généralistes respecta l'ordonnance du jardin que lui avaient transmis ses prédécesseurs. Le cartographe Guillaume de Wautier, son voisin de campagne (4) en connaissait tous les aspects, aussi n'est-on point surpris de voir figurer sur sa précieuse carte manuscrite, la fontaine de Stalle et ses boulingrins (5). Après la mort de Rittweger, son château fut vendu en 1849 à un personnage dont Wauters ignorait l'identité (6) et que nous croyons être Philippe-Joseph Allard (1805 + 1877), directeur de l'Hôtel des Monnaies de Bruxelles (7). Ce dernier allait reconstituer et même accroître le domaine de Stalle à partir des 3 hectares 88 ares 80 centiares acquis initialement. Le parc Allard fut conçu dans le style paysager à la mode sous le Second Empire. La fontaine fut conservée, mais pas le jardin français qui l'encadrait. Alors, sans doute, fut planté le marronnier qui la menace aujourd'hui de ses racines (8).

FONTAINE DE STALLE, à Uccle.



A en juger par ses dimensions, 6,70 m de diamètre et 1,10 m de profondeur, la cuve pouvait contenir au moins 40.000 litres. Cette eau était amenée par une tuyauterie souterraine qui traversait de part en part une borne de pierre dressée au centre de la fontaine. Cette borne et de nombreux fragments de la margelle subsistent encore.

On aurait pu croire que la fontaine était alimentée par une source située en bordure de l'actuelle avenue Gatti de Gamond (cfr Carte manuscrite de Wautier). Dans un acte de 1829, se rapportant à l'achat du Wolvendael, par J.A. Coghen, il est fait allusion à une servitude grevant la prairie dite "Doodbroeck)". Son propriétaire était tenu de conserver "les buses des fontaines de la maison de campagne de feu Me Goswin van den Broeck, à Stalle". Or, cette propriété n'était autre que le château de Stalle, cédé par les héritiers van den Broeck à Philippe-Joseph Helman de Termeeren, en 1777, et sans doute par ce dernier à F.L. Rittweger.

Le "Doodbroeck" était situé entre la Maison décanale et l'actuelle avenue Coghen, soit approximativement à l'emplacement de la cour et des jardins du Collège Saint Pierre, où des sources furent d'ailleurs redécouvertes il y a une quinzaine d'années. Il paraîtrait même qu'au début du siècle on aurait songé à y établir une station thermale ...

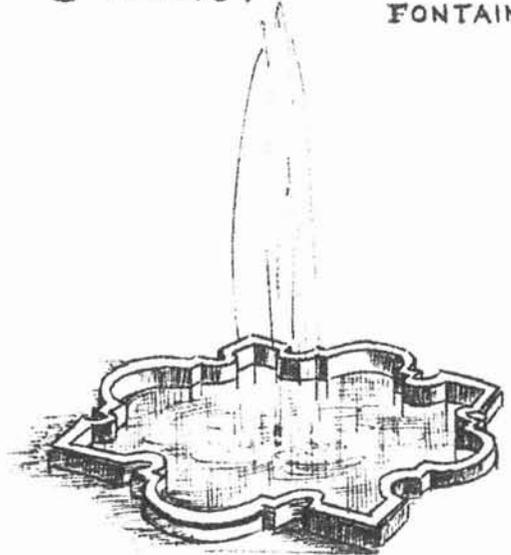
Le trop-plein de la fontaine de Stalle alimentait à son tour une fontaine publique, actuellement tarie, toujours visible contre le mur du parc dans la rue de Stalle. On nous a dit qu'en mai 1940, les gens venaient encore y puiser de l'eau (9).

Il serait illusoire d'envisager la restauration, voire la conservation de ce vestige du XVIIIème siècle. La zone verte qui le protège n'est, en effet, "réservée" qu'à la seule fin de pouvoir élargir la rue de Stalle. Le relevé que nous avons dressé permettra peut-être de la reconstituer ailleurs : au Wolvendael ou mieux encore au Papenkasteel. Pour cela, il serait évidemment souhaitable que la borne centrale et les éléments de la margelle qui gisent au fond de la cuve soient récupérés et mis à l'abri.

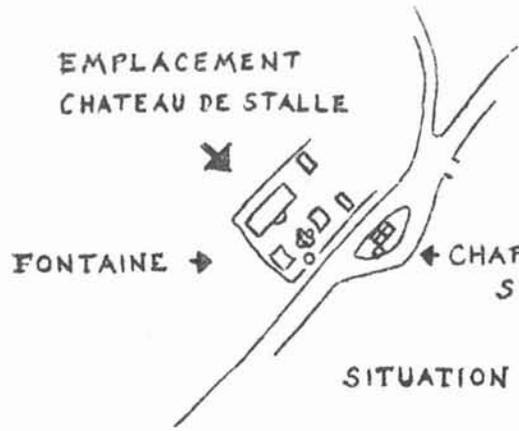
NOTES ET REFERENCES

- (1) A. Wauters, Histoire des environs de Bruxelles, Bxl. 1855. Tome III, pp. 644 et 645.
- (2) A.G.R. Carte manuscrite n° 216, fragment reproduit in Folklore brabançon 1962, n° 155, p. 298. Son style apparentait le château de Stalle au Papenkasteel (Uccle) et au château de Wilder, toujours debout quoique fort délabré, à Petit-Bigard (Leeuw-Saint-Pierre). Une fontaine "jaillissante" ornait aussi les jardins du Papenkasteel.
- (3) A. Claus, F.L. Rittweger (1766 - 1848), in Ucclesia 1970, n° 34, p. 1 à 5.
- (4) G. de Wautier possédait une maison de campagne à Forest.
- (5) B.R. Cartes et plans. Carte manuscrite de Bruxelles et environs, par G. de Wautier (1821).

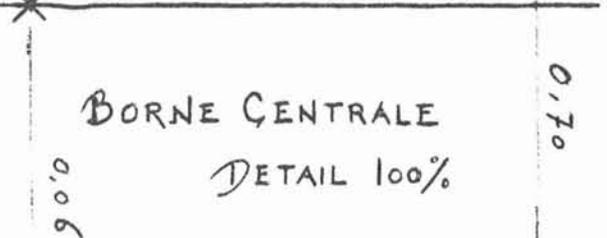
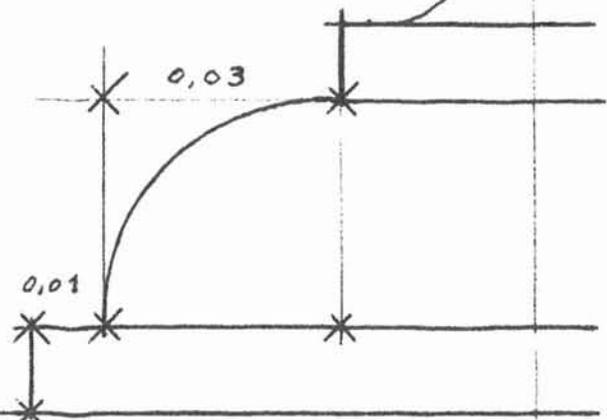
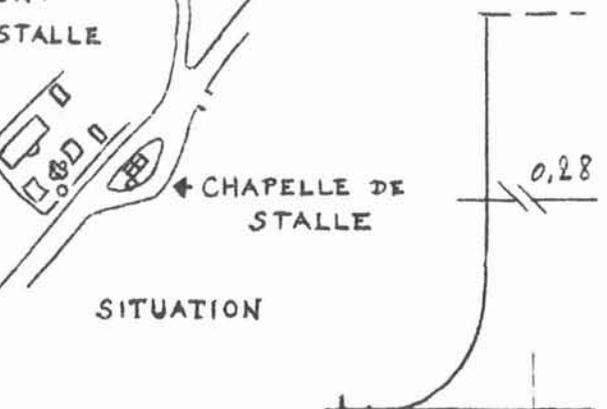
FONTAINE DE STALLE, à Uccle.



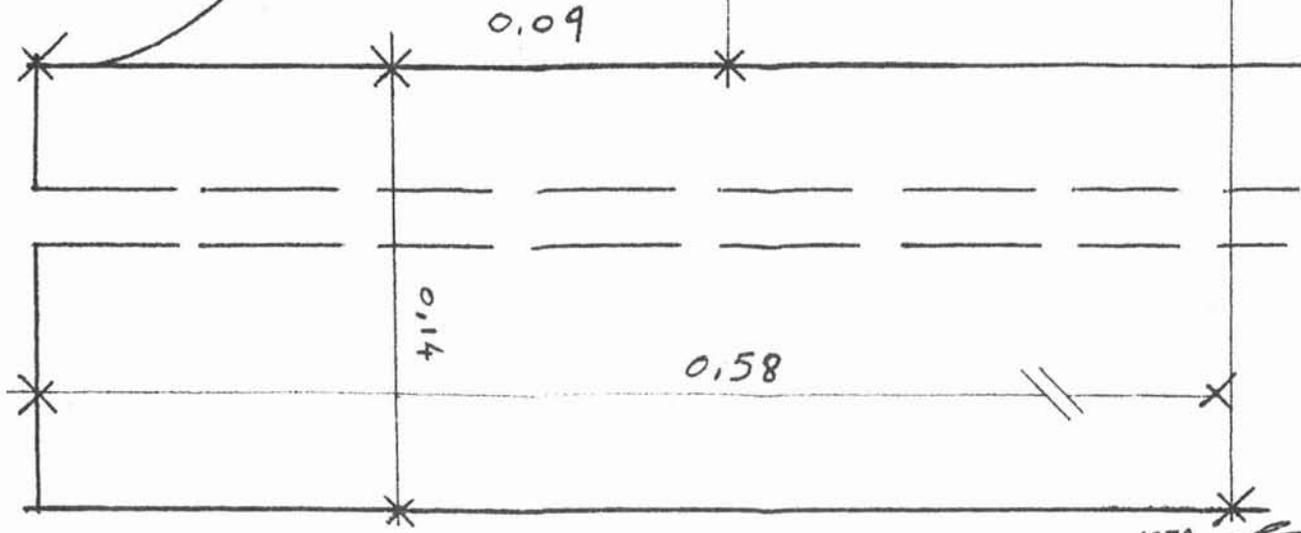
FONTAINE RECONSTITUEE.



F° II



diamètre du conduit vertical: 0.08



- (6) A. Wauters, op. cit. Tome III, p. 645.
- (7) B.R. Cartes et plans. Atlas cadastral de la Belgique, plan parcellaire d'Uccle avec matrice, par P.C. Popp (milieu XIXème s.)
- (8) A 1,50 m du sol, la circonférence de cet arbre atteint 3,50 m. Près de l'avenue A. Wansart, on rencontre encore quelques grands pins d'Amérique et un superbe hêtre rouge.
- (9) Le marronnier se trouve en face de la maison portant le n° 62 dans la rue de Stalle, la fontaine de Stalle, face au n° 60 (à cette hauteur, une large tache d'humidité couvre le mur du parc) et la fontaine publique, face au n° 66.

A PROPOS DE L'INTRODUCTION DE LA CULTURE DE LA POMME DE TERRE.

M. Léon Van Dormael, Conservateur du Musée Wellington, à Waterloo, et membre éminent de la Société d'Etudes historiques et folkloriques de Waterloo, Braine-l'Alleud et environs, a bien voulu nous communiquer le texte suivant. Il nous paraît particulièrement intéressant dans la mesure où il nous donne des détails concrets sur l'introduction de la pomme de terre dans notre région. Voici donc l'acte en question et les commentaires que nous transmet M. Van Dormael, que nous remercions vivement.

Petit-Waterloo, 16 avril 1768

Ce aujourd'hui, 16 avril 1768, par devant moy notaire publicq reçu au Conseil Souverain ordonné en Brabant, résidant à Petit Waterloo, sous la paroisse de Rhode-Saint-Genèse, et en présence des témoins à dénommer, fut présent le nommé Charles Vantaelen ; age de 70 ans accomplis depuis le 18 de Février dernier, selon qu'il déclare. Lequel sur la réquisition lui faite par le Sieur Jean-Martin Lambotte, icy présent, faisant ce en qualité d'Echevin de la Dame de Brainé:l'Alleud (Marie-Louise de Rohan-Soubise), nous a certifié et attesté, comme une chose qui est de sa parfaite connaissance et en ayant bonne mémoire, qu'environ l'an 1712, que l'attestant travaillant avec son père Nicolas, sur les hêtres, dans la forêt de Soignes, a faire des fagots, il se procura chez une certaine Marie, près de l'auberge du Vert-Chasseur, sous la paroisse d'Uccle, sur la grand route de Bruxelles à Charleroy, et qui avoit son fils résidant dans la même auberge, nommé Louis Ypersiel, chez laquelle il logeait d'ailleurs la semaine avec son père, environ un demy quartier de patates qu'il rapporta au Chenois, à la demeure de son père, et que l'attestant occupe encore aujourd'huy, et qu'il planta quelques jours plus tard, dans le jardin de son père, au Chenois, où elles fructifièrent, et dont le dit attes tant en fit débit et en vendit au nommé Pierre Wiemols et à un certain Lartin Fiévet, vivant, garde des bois de l'abbaye de Forest, à chacun une gamelle de terre cuite, au prix de une plaquette la gamelle. Que ces derniers en ayant fait l'amplette les plantèrent en suite dans leur jardin, et en firent récoltes dans la saison suivante. Que les dits Fiévet et Wiemols continuèrent d'en planter successivement, tous les ans, sans interruption, de plus en plus. Que les mêmes étendirent alors la plantation des patates faites dans leurs jardins, dans leurs closières qu'ils occupaient audit Chenois, où ils en plantèrent en plus grande quantité qu'ils ne le firent dans leur jardin.

Donnant le dit attestant pour raisons de science celles qui résultent de son attestation, ayant d'ailleurs vu planter les patates par les personnes prénommées, et a toujours planté lui même tous les ans, sans interruption, depuis l'amplette qu'il en a fait à cette Marie indiquée ci-dessus.

Déclarent au reste d'affirmer pardevant tous juges qu'il appartiendra sa présente attestation, sous la religion de son serment, qu'il offre toutes quoties.

Ainsy fait et attesté au domicile de moi notaire, en présence de Jean Optemberg et de Pierre-Jacques Leloup, témoins à ce requis.

Lambert-Heney Loicq, notarius publicus.

*
* . *

L'histoire veut que ce soit Antoine Parmentier, agronome et économiste français qui développa en France la culture de la pomme de terre. Or, les faits dont il est question ci-dessus, se situent en 1712. Faut-il en déduire que la culture de cette plante était déjà de pratique dès 1712 ? La chose ne semble pas impossible, car l'hiver 1708-1709 avait été très rigoureux et très prolongé, à tel point que les semis d'hiver avaient été compromis. La famine sévissait dans les Etats de Brabant et ceux-ci avaient fait procéder au recensement de la population et des denrées restantes, avant de procéder à leur partage. Il semblerait donc que la culture de la pomme de terre ait été encouragée dans nos régions, afin de pouvoir remédier au manque de pain en cas de mauvaises récoltes.

Léon Van Dormael.

UCCLE DEPUIS 1920

par M. Van der Auwera, Architecte.

En cinquante ans, environ 5 km² d'espaces verts concernant Uccle ont été détruits ou dénaturés.

Nous en avons fait un relevé fort incomplet et en avons évalué sommairement la superficie en nous aidant de nos souvenirs et de la carte de l'Institut Cartographique Militaire "Uccle 31/ 7 au 1 / 10.000ième, revue en 1924.

De 1920 à 1940

Le vallon Engeland 35 ha (richesse biologique et botanique) traversé par le chemin de fer et remblayé pour un troisième cimetière à Uccle. Propriété

Mes Campagnes 9 ha (rue Helleveld) - La Lodola 5 ha (du Dieweg à la rue Vanderaye) - La Kamerdelle 20 ha - Le bois de Verrewinkel 50 ha (avenue du Gui) - La propriété entre la rue Gatti de Gamond depuis le GB jusqu'à la rue Victor Allard : 12 ha - Le Wolvenberg, château Calixte, villa Magnolia (rue G. Herinckx et chemin des Trois Arbres) avant et après 1940 et propriété Gendebien, en face, abandonnée 8 ha - Propriété entre avenue Kersbeek et chemin de fer 8 ha - Propriétés rue d'Overheim 4 ha. Etc...

De 1945 à 1970

Le Kriekenput et Homborg 30 ha - Melkkriek 24 ha et le Molensteen 12 ha tous deux dans le Bempt - La propriété Woeste 10 ha - Cherridreux 7 ha (Dieweg, avenue Circulaire et avenue de Mercure). La propriété Errerra 10 ha + Le château d'Uccle (Allard) 23 ha. Le Vossegat : au nord Den Wijngaard et villa Betsy 20 ha et au sud Les Châtaigniers et l'Ermitage (Era) 9 ha ; à Forest, mais nous concernant aussi, le bois Zaman 6 ha et en face, au nord de l'avenue Minerve 4 ha et au sud de la même avenue 8 ha (La Magnanerie). Revenons à Uccle ; un ensemble constitué par les propriétés Brugmann, Boetendael, Zeecrabbe, Ellebout : 50 ha. Etc...

Nous pensons encore à l'Institut Pasteur, au vallon derrière le chemin des Paturins, aux quartiers de Langeveld et de l'Aiglou, aux espaces verts occupés à présent par l'avenue de Wolvendael, de l'avenue JP Carsoel, au morcellement de propriétés le long du Dieweg, de l'avenue Longchamp, du Brussels Lawn Tennis Club, ...

Bref, une perte de 10 ha par an, depuis cinquante ans, pour ce "lieu de plaisance joli et salubre, qui a acquis beaucoup d'importance par le grand nombre de citadins qui y ont établi leur habitation d'été", selon Arthur Cosijn dans son Guide historique et descriptif des Environs de Bruxelles, à propos d'Uccle (page 239) ; sa description euphorique date de 1925 et nous a amenés au présent relevé morose.

Mr Jacques Lorthiois nous communique ici la liste des archives concernant Uccle et conservées aux Archives de la ville de Bruxelles (Hôtel de Ville). Nous espérons que ce relevé pourra être utile aux chercheurs intéressés par l'histoire uccloise.

Ch. PERGHAMENI, Les archives historiques de la Ville de Bruxelles

- p. 104 - (122) "Cohier van alle de landen, bosschen, wijden, huisen, etc... liggende onder der prochie van Uccle, Stalle ende Carloo, beginnende Ste Jansmisse 1732, sub greffier Verhaghen" 72 folios. n° 1580.
- p. 285 - (1) "Dénombrement des foyers des villes et villages du Brabant, d'après le recensement de mai 1496".
(cfr. Cuvelier : Les dénombrements de foyers en Brabant (XIV-XVIIe s.). Commission royale d'Histoire. Bxl, 1912, pp. 214 et ss).

- p. 288 - (12) "Dénombrement des villages du quartier de Bruxelles. An III de la République française". Uccle (relevé des vaches seulement) N° 534 (liasse).
- p. 289 - (14) "Dénombrement des terres et des maisons d'Uccle et de Stalle (postérieur à 1686)". N° 536 (liasse).
- p. 497 - Fonds des chartes privées
 Uccle (11 actes, du 16 juin 1445 au 1er mars 1769).
 Linkebeek (19 actes, du 2 septembre 1451 au 3 octobre 1780).
 Beersel (2 actes, des 2 août 1621 et 8 juin 1722).
- p. 325 à 334
Fonds de l'Echevinage ou Chambre d'Uccle (83 numéros)
- p. 325 - (1) "Maenboeck. Rôle des impositions levées dans la paroisse d'Uccle. Noël 1682 au 4 novembre 1702". 390 p. N° 2490.
- p. 326 - (2 à 10) "Comptes et pièces à l'appui des comptes de la perception des impôts dans le banc d'Uccle (1644 à 1779)". 9 liasses N° 538 à 546.
- id. (11). Registre des répartiteurs d'impôts, de 1589 à 1606. N° 2488.
- id. (12 à 21). Rôles de perception d'impôts, etc... n° 2489, 2491/1, 2491/2, 2492, 2494, 2495, 2497, 2498, 3423, 3424.
- p. 328 - (22) "Liber scabinorum de Uccle (1484 à 1499). 129 f° n° 2442.
- id. (23) Listes des échevins d'Uccle (1138 à 1585). N° 553.
- id. (24 à 30) Contrats passés devant les échevins d'Uccle (1499 à 1759) N° 2441, 2444, 2443, 2445, 2446, 2447, 2448.
- p. 329 - (31 à 32) "Actes notariés et actes d'achéritance dans les biens fonds sis à Uccle (1747 à 1794). N° 554, 555 (liasses).
- id. (33) "Notitie boeck van de kersbrandinghe in de Camer van Uccle" (1770 à 1776). N° 2449.
- id. (34) "Collection d'affiches imprimées des maisons et immeubles vendus sous la Chambre d'Uccle" (1783 à 1793). N° 552 (liasse).
- id. (35) "Comptes de tutelle (XVIIIème s.). N° 556 (liasse).
- id. (36) "Presentatiën van den jaere 1544-1547" N° 2450.
- p. 330 - (37 à 58) "Rôle judiciaire du banc d'Uccle (1548 à 1786)" N° 2451 à 2472.
- p. 331 - (59) "Jugements rendus par le banc d'Uccle comme chef de sens du banc d'Erps" (1462, 1465, 1474, 1478 et 1482). N° 2473.
- id. (60-61) "Registres aux jugements rendus par la Chambre d'Uccle (1499-1513, 1515-1521)". N° 2474-2475.
- id. (62) "Gemeyneregister der Cameren van Uccle binnen Brussel (1522-1525)" N° 2476.
- id. (63 à 72) Jugements rendus par la Chambre d'Uccle (1516 à 1674). N° 2477 à 2485.

- p. 333 - (73 à 75) Comptes des recettes et débours du greffe du Banc d'Uccle (1647 à 1663, 1706-1711, 1713). N° 2486, 2487, 1652.
 (76) "Resolutieboecxken van der Hoofbancke van Uccle" (1632 à 1789). N° 2493.
- id. (77) Pièces diverses (outre le n° 23, précité, cette liasse comprend) Plan de la bruyère dite "Uccels Eytien" avec propriétés et chemins avoisinants (1758).
 Extrait de la carte représentant le champ dit "'t Heylighsacramentsvelt" (1760).
 Plan indiquant l'église d'Uccle et les routes avoisinées, notamment la chaussée d'Alseberg et les maisons qui la bordent. N° 553.
- p. 334 - (78 à 80) Eglise d'Uccle. Comptes (1573 à 1792). N° 549, 550, 551, 547.
- id. (81 à 83) Eglise et Table des pauvres (1601 à 1783). N° 547, 548 (liasses) et 2496.

Archives concernant certaines familles ayant eu des biens à Uccle

- p. 27 - (40) Inventaires produits par Philippe-François van der Noot, comte de Duras (5.4.1719) concernant les biens d'Everard et Engelbert d'Oyenbrugge. N° 3080.
- p. 33 - (76) "Pièces concernant la famille Coghen (1625, 1694 à 1698)". Liasse 473, dossier 7.
- p. 37 - (105) Recueil de pièces généalogiques concernant entre autres les du Bois de Fiennes (Drogenbosch ?) et les van der Borch (Wolvendael ?). Liasse 476, dossier 3.
- p. 41 - (135) Papiers concernant les familles van der Noot de Duras et d'Oyenbrugge de Duras (1517-1790). Liasse 479.
- p. 211 - (157) Livre d'or de la Confrérie de Sainte Dorothee, contient entre autres les armoiries de Thomas Fraula, conseiller d'Etat et directeur général des Finances, chef supérieur de cette confrérie.
- p. 447 - (506) Livre de vente du marchand libraire Guillaume Fricx (1705-1708) N° 3438.

Divers

- p. 96 - (72) Rentier de l'abbaye de Forest (1515). N° 1642.
- p. 466 (11 à 15) Divers concernant entre autres la forêt de Soignes, Lias-
 ses 804, 527, 600.

N.B. Les archives de la Ville de Bruxelles sont accessibles en semaine, mais fermées "temporairement" le samedi.

LA CONSCRIPTION A UCCLE PENDANT L'EMPIRE - EXEMPTIONS DE 1813Miliciens de la classe de 1811

- Henri François Van Obbergen, né à Alsemberg, le 26 mars 1786, habitant d'Uccle, fils de Jean cultivateur et ouvrier-chartier, et de Jeanne Vandervelden ; sursitaire de la classe de 1806 est admis en 1813, au 3e Régiment d'Infanterie de ligne, 1er bataillon, 1ère compagnie. Son frère Jean Josse, milicien de 1813, est déjà en service au 147e Régiment d'infanterie de ligne, tandis que son autre frère Josse Bernard, conscrit de 1811, sollicite le 13 avril 1813, d'être exempté du service, étant seul soutien de son père, âgé de 62 ans et de sa mère âgée de 60 ans ; ainsi que de ses deux soeurs âgées de 25 et 15 ans. Sursis accordé.
- Etienne Jordus, né à Uccle le 1er janvier 1791, fils de feu Jacques et de Marie Kix, conscrit de 1811, sollicite le 16 mars de ladite année, l'exemption comme seul soutien de sa mère âgée de 56 ans. Exemption accordée.
- Pierre Van der Haegen, né à Uccle le 4 octobre 1791, fils de feu Jean-Baptiste et de Thérèse Marie Vander Linden, conscrit de 1811, sollicite le 16 mars 1811, exemption comme fils unique et soutien de sa mère âgée de 55 ans. Exemption accordée.
- André Vastenavond, natif d'Uccle, fils de feu Pierre et de Catherine de Maseneer, conscrit de 1811, sollicite exemption comme soutien de sa mère âgée de 51 ans, le 24 mai 1812. Exemption accordée.
- Gilles Degreef, natif d'Uccle, incorporé le 9 novembre 1812, dans le 21e Régiment de Ligne à Tongres, est signalé comme déserteur en 1813, en même temps que Jacques Voets, aussi natif d'Uccle et incorporé au même régiment.
- Philippe Jacques Wijns, natif d'Uccle, est réformé en 1813.

(cf. Préfecture de la Dyle,
fardes 180 et 223 aux A.G.R.)

H. de PINCHART

DE "KONINKLIJKE HARMONIE SINT ROCHUS' TE UKKEL

door H. RIJCKAERT

Laten wij de klok achteruit zetten door, en ons terugplaatsen in 1817, toen in ons land een choleraepidemie uitbrak.

De geheimzinnige oorsprong van deze ziekte, de slachtoffers die er aan bezweken en de angst die bij de bevolking insloeg, waren de voornaamste oorzaken van de toenemende godsvrucht tot Sint Rochus, die sedert eeuwen aanroepen werd tegen besmettelijke ziekten en vooral tegen de pest.

Rochus werd geboren in 1295 te Montpellier in Frankrijk. Toen de pest in Italië woedde, verliet hij zijn vaderland, en doortrok geheel het land om de pestlijders met eigen hand te verplegen. Hij stierf in 1327 na een leven, heilig aan verdiensten en wonderen. Sint Rochus wordt in België als patroon tegen de besmettelijke ziekten vereerd.

Het was de angst die, in onze streken, de aanleiding was van het ontstaan van broederschappen onder het patroonschap van Sint Rochus. Op 16 augustus 1820, patroonfeest van de heilige, beslisten enkele Ukkelaars, een broederschap op te richten. De eerste vergaderingen werden gehouden "In den Wijngaerd" op de Alsebergsesteenweg, in het huis dat heden het nummer 933 draagt, aan de Rittwegerstraat.

De voornaamste stichters waren :

De Heer Herinckx Antoine, eerste voorzitter, die een van de voorzaten was van de burgemeester Jean Herinckx

De Heer Denayer Frans

De Heer Maeck Pierre

De Heer Postels.

De broederschap was een smeltkroes, waar zowel de burgerij, de arbeiders en de boeren vereenigd waren. Zij beloofden het beeld van Sint Rochus te begeleiden in de processie die uitgaat de dag na Pinksteren.

Stalle, een gehucht van Ukkel, had reeds een kapel dat men heden nog kan bewonderen, en waarin zich het beeld bevindt, dat eigendom is van de broederschap.

De zijaltaren van de kapel zijn toegewijd aan Sint Anna en Sint Rochus, waarvan er zich een relikwie bevindt sinds 1668.

Van bij het begin liet de broederschap zich begeleiden door enkele muzikanten in de processies. Deze muzikanten gingen de leden afhalen aan het lokaal om deze te begeleiden naar de kapel van Stalle, waar een Heilige Mis werdt opgedragen ter ere van Sint Rochus. Het was ook de gewoonte, dat degenen die in de processie het Allerheiligste begeleidden met een fakkel, hiervoor zeven penningen moesten betalen. De maaatschappij Sint Rochus waarvan het hoofddoel was, de processies van de parochie meer luister bij te brengen en biezonder deze van O.L.Vrouw van Stalle, nam deze kosten een praalmantel voor het beeld van Sint Rochus, alsook een vlag. Op tweede Sinksen, dag van de processie van Stalle, waren de leden verplicht, op straf van boete, de straten te versieren waar de processie doortrok. Zij stonden ook in voor de goede orde in de processie. Voor deze gelegenheid was er een kerkmeester en vijf kommissarissen. De leden droegen een blauwe kiel, een geruite broek en een zijden pet.

Wij spraken reeds van de vier stichters van de maatschappij. Later, had zij de eer volgende bekende Ukkelaars als beschermleden in haar midden te hebben.

Het waren :

De Heer en Mevrouw Josse Allard

De Heer Alphonse Allard, sinds 1894 erevoorzitter

De Familie Delcor,

Zeer Eerwaarde Heer Winnen, deken van Ukkel, die in 1891 een nieuwe praalmantel schonk aan het beeld van Sint Rochus,

Zeer Eeerwaarde Heer Boone, deken van Ukkel
De Heer Rolin
De Heer Charles Woeste, Minister van Staat
alsook de familie Herinckx, uit Stalle.

(wordt vervolgt)

EXPOSITION DE CARTES POSTALES A LINKEBEEK

Une exposition de cartes postales anciennes représentant Linkebeek sera organisée dans cette localité, Hollebeekstraat 5-7, par la Maison des Jeunes "Peter Pan".

Heures d'ouverture : le 8/12 de 18 h.30 à 22 h., le 9/12 de 14 h. à 18 h., le 10/12 de 10 à 17 h., le 11 et le 12/12 de 18 à 20 h. et le 13/12 de 14 à 19 h.

TENTOONSTELLING TE LINKEBEEK

Het jeugdhuis "Peter Pan", Hollebeekstraat 5-7, organiseert een tentoonstelling die aan oude prentkaarten over Linkebeek gewijd zal zijn. Openingsuren : 8/12, van 18 h.30 tot 22 h., 9/12 van 14 h. tot 18 h., 10/12 van 10 tot 17 h., 11 en 12/12 van 18 tot 20 h. en 13/12 van 14 tot 19 h.

IN MEMORIAM

Nous avons appris avec regret le décès de M. BRAUN de ter MEEREN qui nous avait reçu aimablement au château de Sterrebeek, il y a quelques années.

NOUS AVONS LU

Dans le n° 5 (1972) de la revue BRABANT, un article très documenté de notre administrateur, M. Paul MARTENS, consacré au moulin d'HOUX.

NOUS AVONS RECU

Le n° 161 (sept.-oct. 1972) du "PARCHEMIN" contenant une importante étude de notre membre, M. Jacques LORTHIOIS, consacrée aux "Châtelains de Drogenbos de 1800 à nos jours".

COTISATIONS 1973

L'Assemblée Générale du 24 février dernier avait autorisé le Conseil d'Administration à porter la cotisation ordinaire à 120 F. La majorité du Conseil d'Administration a estimé qu'il convenait de faire usage de cette latitude.

Les cotisations pour 1973 sont donc fixées comme suit :

Membre de soutien	: 120 F
Membres protecteurs	: 200 F (inchangé)
Membres étudiants	: 60 F.

Afin de nous éviter des frais de rappel inutiles, nous nous permettons d'inviter ceux de nos membres qui ne l'ont pas encore fait, à verser le montant de leur cotisation 1973, au CCP n° 622.07 de notre Cercle, rue Robert Scott, 9, à Uccle, et les en remercions.